



La prévoyance

Le magazine de PUBLICA

N° 1 – 2020

Contenu

- 03 Éditorial
- 04 Gros plan sur...
- 10 Au fait, connaissez-vous...?
- 15 Quand je serai à la retraite...
- 16 Contact/Impressum

PUBLICA vous informe

- 06 Réforme des prestations complémentaires
- 06 Dates de versement des rentes de PUBLICA
- 06 Montant des rentes de viduité et de partenaire
- 07 Différentes caisses de prévoyance fermées en découvert
- 08 Neuf questions à Dieter Stohler
- 11 L'exercice 2019
- 12 Compte d'exploitation consolidé
- 13 Bilan consolidé
- 14 Assemblée des délégués de PUBLICA: élection de renouvellement général 2020





Matthias Remund

Chère lectrice, cher lecteur,

Plus rien n'est comme avant depuis que le Covid-19 nous a contraints à modifier fondamentalement notre comportement sur toute la planète, du jour au lendemain. Beaucoup d'entre nous n'ont compris qu'avec le temps quelles seraient les implications pour chacun et chacune d'entre nous. Et c'est compréhensible, car comment aurions-nous pu être préparés à une crise d'une telle ampleur?

Notre disposition plus ou moins grande à modifier notre manière d'agir en situation d'urgence dépend de notre attitude intérieure, de l'idée que nous nous faisons de notre rôle en tant qu'individu dans la communauté et dans la société ainsi que de notre volonté d'assumer la responsabilité qui en découle. Dans la crise que nous traversons en raison du coronavirus, la responsabilité est avant tout une question de «solidarité»: solidarité avec les personnes dont la vie est menacée, solidarité avec les personnes dont les moyens d'existence sont remis en question, solidarité avec le personnel médical qui s'occupe des malades jusqu'à épuisement.

La solidarité entre les générations est le principe fondateur du système de prévoyance suisse – explicite et entière dans le premier pilier, implicite et ponctuelle dans le deuxième: lorsque les caisses de pensions ne parviennent plus à atteindre l'objectif de rendement requis, la part des rendements effectivement réalisés qui vient cofinancer les rentes en cours est plus

importante que celle portée au crédit des avoirs de prévoyance des personnes assurées sous forme d'intérêts. Au vu de l'allongement continu de l'espérance de vie des bénéficiaires de rentes et de la situation tendue sur les marchés financiers, cela perdurera – bien au-delà de la crise du coronavirus.

Il y aura un «après Covid-19». Que tout soit à nouveau comme auparavant est improbable. Mais on sait que les crises offrent aussi des opportunités. Sachons alors saisir l'occasion pour tirer les fruits de la crise actuelle en dépit des dommages qu'elle cause. Pour ce faire, nous devons – en tant que société, communauté, individu – repenser notre système de valeurs et nous poser ces questions: pour quoi nous sommes-nous engagés jusqu'à présent et pour quoi voulons-nous nous engager à l'avenir? Chez PUBLICA, nous nous mobilisons dans l'intérêt des personnes assurées et des bénéficiaires de rentes, parce que nous y sommes tenus par la loi, mais aussi par conviction. Nous n'y dérogerons pas non plus à l'avenir. PUBLICA continuera donc à investir la fortune qui lui est confiée de manière responsable et

ne cherchera pas les profits rapides et risqués, mais des rendements durables. À long terme, cette position, allée à une large diversification du portefeuille, réserve les meilleures chances de succès, de sorte que nous pourrions également faire face aux crises futures.

En réalité, chère lectrice, cher lecteur, j'aurais aimé, dans ces quelques lignes, vous présenter le nouveau directeur ou la nouvelle directrice de PUBLICA. Mais comme vous le devinez aisément, nous avons dû, en raison du coronavirus, reporter nos travaux de nomination à une date ultérieure au bouclage du magazine. Cela ne m'empêche toutefois pas, au nom de la Commission de la caisse, de remercier d'ores et déjà très chaleureusement le directeur sortant à la fin septembre 2020, Dieter Stohler, pour son engagement au cours de ces bientôt neuf années. Aux pages 8 et 9 du présent numéro, il revient sur son expérience chez PUBLICA et dévoile ses projets de prétendant à une retraite anticipée. Je te souhaite, cher Dieter, tous mes vœux de santé et de prospérité pour la suite de ton parcours.

Quant à vous, chère lectrice, cher lecteur, gardez la santé et restez solidaires!

Matthias Remund
Président de la Commission de la caisse
PUBLICA

Les stratégies de développement durable dans la gestion de fortune

Le nouvel indice boursier climatiquement efficace de PUBLICA

Le développement durable est un mot-clé dans la recherche de réponses efficaces aux enjeux sociétaux les plus pressants – et les investisseurs institutionnels ne sont pas les derniers concernés. Mais quelle forme prend concrètement l'action durable dans la gestion de fortune? Existe-il des stratégies de développement durable taillées pour les caisses de pensions? Et comment PUBLICA s'assure-t-elle que son action a un impact sur le développement durable? Dans cette édition de notre magazine clients, nous nous proposons de prendre l'exemple de l'indice boursier climatiquement efficace pour vous montrer comment PUBLICA procède, en pratique, pour investir de manière responsable.

Conformément au but qui lui a été assigné par la loi, PUBLICA gère sa fortune de manière à être en mesure de garantir à long terme les prestations qu'elle a promises aux personnes assurées et aux bénéficiaires de rentes. PUBLICA place donc sa fortune dans des investissements qui lui permettent de dégager les rendements nécessaires au financement des prestations promises.

L'activité de placement est liée à des risques pour lesquels les investisseurs sont rémunérés par des primes de risque. Néanmoins, lorsqu'un investisseur place des fonds qui lui ont été confiés à titre fiduciaire, il ne peut les engager qu'en limitant certains risques. C'est la raison pour laquelle PUBLICA évite tout investissement dans les cas suivants: 1. lorsqu'il est vraisemblable que les risques à prendre ne seront pas rémunérés par le marché, c'est-à-dire quand ils n'en valent pas la peine; 2. lorsqu'il n'est pas possible d'évaluer à quel point le risque d'investissement est élevé et quels effets il pourrait avoir.

Mais comment faire avec des investissements qui pourraient être intéressants du point de vue

économique mais dont il est difficile d'évaluer les risques? Car le but est bien de réaliser un rendement conforme au marché pour arriver à financer les prestations promises.

Les risques difficiles à évaluer sont souvent en lien avec les thématiques de l'environnement (E), du social (S) et de la gouvernance d'entreprise (G), autrement dit les domaines ESG. Depuis quelques années, le public, les investisseurs et les politiques sont de plus en plus attentifs à ces aspects. Or, grâce à une plus grande transparence et aux progrès réalisés dans la collecte et le traitement de l'information, les grands investisseurs peuvent désormais en tenir compte dans leur activité de placement.

Afin de repérer les risques difficiles à évaluer dans les domaines ESG et de mieux les estimer, PUBLICA procède chaque année à une analyse détaillée des risques ESG. Celle-ci porte à chaque fois sur un thème spécifique et a pour objectif de mettre en lumière les mesures qui permettraient de réduire le risque d'investissement jusqu'à le rendre acceptable afin de pouvoir réaliser les investissements correspondants.

A deux reprises déjà – en 2015 et en 2018 –, PUBLICA a consacré son analyse des risques

ESG aux effets du changement climatique sur les placements, pour aboutir aux résultats notables suivants: 1. depuis 2016, PUBLICA n'investit plus dans les producteurs de charbon; 2. depuis le début de l'année 2020, PUBLICA dispose d'un indice boursier climatiquement efficace.

Contrairement aux indices boursiers connus, l'indice boursier climatiquement efficace ne prend pas seulement en compte les risques potentiels. Il a été élaboré tant en vue de profiter des opportunités que de réduire les risques. Il permet ainsi de sous-pondérer les investissements dans les entreprises qui ont une exposition négative (réduction des risques) et de surpondérer ceux dans des entreprises qui sont parfaitement préparées aux risques climatiques ou qui disposent de technologies ou de modèles commerciaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (valorisation des opportunités). Autre nouveauté apportée par cet indice boursier climatiquement efficace: il tient compte de différents scénarios climatiques qui intègrent également les opportunités et les risques physiques, garantissant ainsi une couverture aussi complète que possible du portefeuille d'actions.

Effets de bascule du changement climatique:

1. Le réchauffement climatique provoque le dégel de la couche de permafrost de la toundra, libérant le méthane qui y était retenu, ce qui contribue à aggraver encore l'effet de serre.
2. Le réchauffement climatique entraîne la fonte de la banquise, augmentant les eaux de surface, qui au lieu de réfracter le rayonnement solaire comme la glace, l'absorbent, ce qui accentue encore le réchauffement.
3. Le réchauffement climatique est à l'origine de périodes de sécheresse et de canicule qui affectent les forêts du monde entier, détériorant de plus en plus leur capacité à capter et à stocker le CO₂.



Nous ne savons pas quelle sera la trajectoire effective du réchauffement climatique. En l'état actuel des connaissances, nous pouvons néanmoins formuler des hypothèses et les prendre en compte dans différents scénarios possibles. Les «scénarios climatiques» suivants, par exemple, sont envisageables:

Scénario climatique 1

Aucune mesure n'est prise pour contenir le réchauffement climatique et l'économie continue sa croissance au même rythme: dans ce cas, il faut tabler avec des risques physiques considérables (et des conséquences tout aussi importantes en termes de coûts). Le réchauffement climatique non maîtrisé provoque irrémédiablement des effets de bascule (cf. encadré en page 4) et cause, du fait des intempéries et de l'élévation du niveau de la mer, d'importants dommages aux bâtiments et aux installations de production.

Scénario climatique 2

Des mesures sont prises pour contenir le réchauffement climatique, mais elles sont tardives ou ont une portée limitée: si les entreprises et les investisseurs sont pris de court par des mesures non coordonnées et définies à brève échéance, les risques physiques restent élevés dans la mesure où les acteurs ne sont pas suffisamment préparés pour y faire face. Des taxes et des impôts supplémentaires viennent s'ajouter aux effets de bascule.

Scénario climatique 3

Des mesures effectives immédiatement sont adoptées et mises en œuvre: si les mesures prises sont coordonnées au niveau mondial et reposent sur une large assise, les acteurs ont suffisamment de temps pour adapter leur comportement. Le réchauffement climatique peut alors être contenu, si bien que les risques physiques restent modérés. Les entreprises et les investisseurs peuvent compter avec des coûts d'adaptation acceptables.

Pour pouvoir investir de manière responsable malgré cette évolution difficile à prévoir, les investisseurs ont besoin d'outils de pilotage à la hauteur de la situation. L'indice boursier climatiquement efficace en est un.

Afin de mieux apprécier les avantages offerts par ce nouvel indice boursier climatiquement efficace, il est bon de relever les faiblesses inhérentes aux indices boursiers existants:

1. Il y a lieu de supposer qu'en raison de la complexité des effets du changement climatique, les opportunités et les risques à long terme en lien avec celui-ci ne sont pas suffisamment pris en compte dans les cours boursiers actuels.
2. Il y a lieu de supposer que de nombreux investisseurs évaluent mal les risques en

n'opérant pas de distinction entre les risques d'ordre réglementaire (impôts, interdictions, etc.) et les risques de nature physique (dommages aux bâtiments, pertes de production suite à des phénomènes météorologiques, etc.) pour les entreprises.

3. Il y a lieu de supposer que les analyses de risque n'ont que trop peu intégré, jusqu'à présent, les possibles opportunités de la transition climatique (innovations dans les technologies, les services et les produits).

L'indice boursier climatiquement efficace gomme les faiblesses des indices boursiers existants, car il a été élaboré autour de trois paramètres:

1. Il couvre les risques réglementaires: au nombre des risques réglementaires les plus significatifs figurent les mesures d'imposition destinées à financer la réduction des émissions de CO₂.
2. Il intègre les opportunités techniques: à l'échelle planétaire, il y a presque 100 millions de brevets déposés dans plus de 400 catégories visant toutes à réduire les gaz à effet de serre. Les entreprises innovantes et capables de s'adapter ont de l'avenir et sont autant d'opportunités pour les investisseurs.

3. Il modélise les risques physiques liés à la météorologie (pertes de production et dommages causés aux bâtiments et aux installations) de même que les opportunités physiques qu'elle offre. Les changements climatiques peuvent par exemple permettre, grâce aux températures plus douces, de meilleurs rendements agricoles.
- collaboration avec ce prestataire d'indices. Les données climatiques utilisées sont majoritairement prospectives et s'appuient sur les données officielles des gouvernements et d'organisations internationales reconnues. La fortune de PUBLICA placée en actions est investie dans plus de 50 pays et 9000 entreprises.

Clairement défini, l'indice boursier climatiquement efficace de PUBLICA est modulable, lisible et adaptable. C'est un outil de pilotage opérant pour gérer la fortune de manière responsable, dans l'intérêt des personnes assurées et bénéficiaires de rentes de PUBLICA.

PUBLICA attend de son indice boursier climatiquement efficace qu'il offre au minimum 30% de risques en moins et au minimum 30% d'opportunités en plus que l'ancien indice boursier, alors même que leur risque absolu reste comparable.

Sous licence de MSCI, l'indice boursier climatiquement efficace a été élaboré en étroite

PUBLICA introduit progressivement cet indice boursier climatiquement efficace taillé sur mesure et mènera ce processus à son terme d'ici la fin 2021.



Pour de plus amples informations

publica.ch › Placements ›
Investir de manière responsable ›
Changement climatique ›
Indice climatiquement efficace



Dates de versement des rentes de PUBLICA

Le versement des rentes ne subira aucun changement: les prestations seront toujours portées au crédit du compte bancaire ou postal des bénéficiaires de rentes ayant droit au plus tard le 10 du mois.



Montant des rentes de viduité et de partenaire

Dans certains cas, les prestations de survivants peuvent subir une réduction, par exemple lorsque la personne assurée et la personne survivante ont une différence d'âge de plus de 15 ans. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le règlement de prévoyance de votre caisse de prévoyance.

Réforme des prestations complémentaires: adaptations dans la LPP

Les Chambres fédérales ont soumis les prestations complémentaires à une réforme. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Le 2^e pilier (la LPP), et donc PUBLICA, sont directement concernés par les adaptations suivantes:

- Les montants qui ont fait l'objet d'un versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement peuvent désormais être remboursés jusqu'à l'âge de 65 ans (contre 62 ans jusqu'alors). La restriction d'aliéner ne peut donc être radiée du registre foncier qu'à l'âge de 65 ans, à moins que le versement anticipé n'ait déjà été remboursé dans son intégralité au préalable.

- Si les rapports de travail sont résiliés par l'employeur et que la personne concernée a déjà atteint l'âge de 58 ans (ou de 55 ans lorsque le règlement de prévoyance déterminant le prévoit), elle peut rester assurée dans la même institution de prévoyance (en continuant ou non à constituer sa prévoyance vieillesse).

De plus amples informations suivront à ce sujet dans le prochain numéro de notre magazine clients (2/2020).

Information légale en vertu de l'art. 65c, al. 2, LPP

Différentes caisses de prévoyance fermées en découvert

Au 31 décembre 2019, quatre des sept caisses de prévoyance fermées de l'institution collective PUBLICA présentaient un découvert réglementaire, c'est-à-dire que leur degré de couverture était inférieur à 100%.

Ce découvert s'est produit malgré les bons résultats des placements en 2019 et s'explique par l'abaissement à 0,5% du taux d'intérêt technique des caisses de prévoyance fermées à la fin 2019 sur décision de la Commission de la caisse PUBLICA, qui a ainsi pris en compte la baisse future des rendements attendus et suivi la recommandation de l'expert en matière de prévoyance professionnelle.

Ceci n'entraîne aucun changement pour les bénéficiaires de rentes. Les rentes en cours seront versées et continueront de l'être: elles sont garanties. PUBLICA est en relation avec le Département fédéral des finances pour résorber le découvert. Nous vous donnons toutes les informations en temps utile.

Degrés de couverture des quatre caisses de prévoyance présentant un découvert:

Caisse de prévoyance «Effectif fermé – Swisscom»	97,7%
Caisse de prévoyance «Effectif fermé – Confédération»	99,1%
Caisse de prévoyance «Effectif fermé – Organisations affiliées»	96,7%
Caisse de prévoyance «Effectif fermé – Personnes assurées volontaires»	95,6%



Neuf questions au directeur de PUBLICA, Dieter Stohler, qui est sur le départ

Vous quittez PUBLICA avant l'âge de la retraite ordinaire. Vous n'avez plus plaisir à travailler chez PUBLICA?

Mon travail chez PUBLICA est et reste intéressant et prenant. Mais après neuf ans ou presque, c'est le moment de changer. Aussi bien pour

l'entreprise PUBLICA

et ses collaborateurs et collaboratrices que

pour moi. J'ai toujours dit que le CEO d'une entreprise comme PUBLICA ne devrait pas rester en fonction plus de dix ans. J'ai déjà tenu plus longtemps que mes prédécesseurs! Fidèle à mon objectif, j'ai tout fait pour que les activités opérationnelles puissent se dérouler sans moi. Et c'est un succès: les différents services dirigés par des responsables hors pairs, mes collègues du Comité directeur, travaillent de façon très autonome et exactement de la manière dont je le souhaitais. C'est-à-dire avec une certaine marge de manœuvre à tous les niveaux, ce qui rend le travail plus intéressant et renforce le sens des responsabilités. Nos collaborateurs et collaboratrices font preuve d'un très grand savoir-faire. Sur le plan opérationnel, il me faudrait désormais surtout des compétences spécifiques pour le passage au numérique, ce qui n'est pas mon domaine de prédilection. Et nous voilà arrivés aux raisons personnelles qui motivent mon départ: je souhaite à nouveau me consacrer davantage aux problématiques de la prévoyance et réduire la part consacrée à la bureaucratie et aux questions techniques. J'avoue aussi qu'assumer la responsabilité d'une entreprise qui gère 40 milliards n'est pas sans causer une certaine fatigue. En tant que CEO, on est – au moins en pensées – toujours sur le pont. Je suis ravi de pouvoir passer le témoin à mon successeur, homme ou femme, le 1^{er} octobre.



Dieter Stohler

mes objectifs. Nous sommes parvenus à dégraisser là où c'était nécessaire, à structurer les processus de manière plus efficace, à les simplifier en partie, sans dégrader nos prestations de services. Les clients – que ce soient les personnes assurées, les employeurs, les caisses de prévoyance ou les sociétés partenaires – ont été replacés au cœur des

Que ferez-vous concrètement à partir du 1^{er} octobre 2020?

Le deuxième pilier que j'ai servi tout au long de ma vie professionnelle continue à me fasciner. Je vais fonder la «Dieter Stohler Vorsorge GmbH» pour mener à bien différents mandats dans le domaine de la prévoyance professionnelle, que ce soit en tant qu'enseignant ou consultant et surtout membre de conseils de fondation ou d'administration. J'ai un mot d'ordre: transmettre mon expérience. Le profil de «membre de conseil de fondation professionnel» de caisses de pensions me séduit depuis longtemps et maintenant, je vais aussi pouvoir réaliser ce rêve et apporter mon expérience dans différents comités et comme enseignant. Je reçois tellement de demandes en ce moment que mon agenda sera bientôt plein. Au départ, je l'avais en fait plutôt envisagé comme un aménagement pour la fin de ma carrière et pour réduire un peu ma charge de travail. Mais quand on est passionné par son domaine, on a du mal à dire non... En tout cas, je me réjouis de passer à autre chose, d'élargir mon horizon et de nouer de nouveaux contacts!

Quelle est la situation de PUBLICA au moment où vous en partez? Avez-vous atteint vos objectifs et réalisé vos projets pour PUBLICA?

Sur le plan opérationnel, j'ai largement atteint

réflexions. Car sans clients, point de PUBLICA. Fini le service condescendant pour des clients qui n'ont pas le choix et bienvenue à une collaboration partenariale. Dans cette perspective, l'accent sur la communication a été renforcé. Ce travail porte ses fruits: les enquêtes montrent que la satisfaction de la clientèle s'est installée à un haut niveau, les frais d'administration ont pu être réduits et PUBLICA bénéficie d'une excellente réputation. La confiance placée dans une caisse de pensions est quelque chose d'essentiel et de précieux, il faut la mériter jour après jour par un travail fiable et des services de haute qualité. Et à ce propos, un principe prévaut tout particulièrement: la transparence engendre la confiance! Les projets informatiques lancés à mon initiative ont pu être menés à bien avec succès. Seulement, j'ai souvent été rattrapé par le temps et je reconnais que j'aurais bien voulu être encore là pour la mise en production du gros projet en cours concernant les nouveaux portails pour les personnes assurées et les bénéficiaires de rentes. Mais ici aussi, les travaux préliminaires sont achevés, ce sera une belle réalisation!

Sur le plan stratégique aussi, nous nous sommes acquittés de nos tâches les plus importantes et nous avons tiré le meilleur parti de l'environnement difficile des taux d'intérêts. Grâce à une stratégie de placement dont la mise en œuvre

s'appuie systématiquement sur la diversification, les risques sont réduits au minimum. Chez PUBLICA, même les risques climatiques sont évalués avec sérieux et intégrés dans la stratégie de placement. Car PUBLICA n'a qu'une capacité de risque limitée, ce qui signifie qu'en cas de découvert, les charges liées à l'assainissement deviendraient vite très élevées pour recouvrer les 100% exigés. Cette situation s'explique par la structure de l'effectif; comparées à d'autres caisses de pensions, PUBLICA a une part de bénéficiaires de rentes relativement élevée. Il s'agit donc aussi de définir plutôt prudemment les paramètres actuariels (taux de conversion, taux d'intérêt technique), ce qui a conduit aux adaptations entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2012, au 1^{er} janvier 2015 et au 1^{er} janvier 2019. Que ces abaissements du taux de conversion aient reçu un tel soutien de la part des partenaires sociaux était tout sauf évident. Je garde un souvenir très positif du fait que ces mesures pourtant peu réjouissantes aient recueilli une forte adhésion de toutes parts, y compris chez les personnes assurées.

Cela ne me ressemblerait pas si je ne parlais pas non plus des objectifs et des projets que je n'ai pas réalisés. En ce concerne la recherche de nouvelles entreprises publiques susceptibles de devenir clientes de PUBLICA, nous avons quasiment dû suspendre nos efforts à la demande de la Commission de la caisse, ce qui a certes permis, à court terme, de réaliser des économies. Sur le long terme, si l'on considère qu'il est dans l'ordre des choses que les caisses de prévoyance à effectif fermé de bénéficiaires de rentes disparaissent et qu'il faut maintenir la compétitivité de l'institution collective PUBLICA, je choisirais, personnellement, une stratégie moins défensive. Je suis également d'avis que les conditions-cadres légales de la mise en œuvre de la prévoyance par PUBLICA nécessitent une révision urgente. Ainsi, il semble bien que seule une solution réglementaire sera à même de clore les discussions, parfois très passionnelles, concernant les collisions entre la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) et la loi sur le personnel de la Confédération (LPers). Mes interventions en faveur d'une modification de la loi n'ont malheureusement jamais rencontré d'échos, au moins jusqu'à présent.

Que feriez-vous autrement si vous pouviez reprendre vos fonctions chez PUBLICA depuis le début?

Je préparerais d'abord en plus des diplômes d'économie et d'informatique. Cela aurait certainement été un atout de maîtriser encore

plus avant ces deux domaines. Mais j'ai dû le faire sur le terrain et je suis extrêmement reconnaissant de tout ce que j'ai appris de la sorte. Ayant, entre autres, déjà exercé la fonction de gérant d'une caisse de pensions de droit public avant mon arrivée chez PUBLICA, j'ai apporté avec moi une grande expérience pratique et, en particulier, celle des processus politiques. J'étais parfaitement au fait des rapports qui existent entre une collectivité publique et «sa» caisse de pensions, laquelle doit être gérée de manière paritaire. Je savais où je mettais les pieds... et à ce point de vue, il y a peu de choses que je ferais autrement. Je cultiverais certainement encore plus de relations bilatérales au niveau stratégique afin de mieux tâter le terrain et d'essayer de convaincre les gens de mes idées.

Qu'est-ce qui vous a le plus plu?

Sans hésiter, la collaboration au sein de l'équipe de PUBLICA. J'ai eu l'honneur d'être entouré de collaborateurs et collaboratrices compétents, loyaux et novateurs. Cet environnement qui crée un climat propice au dialogue constructif a été très motivant pour moi. Il aboutit aussi à un esprit de camaraderie, d'amitié et de cordée. J'ai aussi ressenti ce sentiment d'appartenance à une équipe lors des nombreux événements inoubliables que j'ai partagés avec les collaborateurs et collaboratrices. Il va s'en dire que la perte de l'équipe PUBLICA va m'être douloureuse lorsque je serai à mon compte.

Et quels aspects vous ont le moins plu?

Les moments qui m'ont le plus déplu sont ceux où je n'ai pu constater que des jeux de pouvoir politiques prenaient le pas sur des arguments fondés tant du point de vue de la marche de l'entreprise, du droit que de la logique. Si tout aménagement s'en trouve entravé et que nous devons nous contenter de gérer le statu quo, il ne peut rien en résulter de bon à terme. À vrai dire, que des décisions soient parfois prises de cette façon dans certains cas n'est ni nouveau, ni très surprenant, cela arrive un peu partout. J'ai appris à l'accepter. Mais cela ne me plaît pas pour autant.

Le monde est en pleine mutation, le réchauffement climatique se poursuit, la transition énergétique est inéluctable et depuis peu, il faut gérer la crise du coronavirus. Quels sont les effets de ces phénomènes sur les caisses de pensions? Comment voyez-vous l'avenir du deuxième pilier suisse?

Le deuxième pilier a déjà surmonté de nombreuses crises, et il en sera de même cette fois.

Car la prévoyance professionnelle est fondée sur le partenariat social et une organisation décentralisée, deux piliers stables et robustes. Il est essentiel qu'on s'attache sans cesse à trouver le point d'équilibre entre niveau et répartition des cotisations d'une part, montant des prestations et stabilité du bilan d'autre part. Que le produit «rente de vieillesse» coûte davantage avec l'allongement de l'espérance de vie et la baisse des taux d'intérêts et qu'il faille ou ait fallu abaisser le taux de conversion est logique. Et s'il faut de temps en temps avoir recours aux contributions d'assainissement pour résoudre une crise, c'est un mécanisme, certes peu agréable, mais qui a toujours fonctionné jusqu'à présent et qui préserve justement la capacité de risque du deuxième pilier. Par le passé, il faut rappeler qu'on a aussi connu l'inverse des contributions d'assainissement, à savoir la répartition d'excédents au profit de l'amélioration des prestations. Après 35 ans passés dans la prévoyance professionnelle, je suis convaincu que le rôle dévolu aux caisses de pensions est essentiel pour la prospérité et pour la sécurité sociale en Suisse. Nous devons toutefois être prêts à procéder aux adaptations rendues nécessaires par l'évolution des circonstances. Or on peut déplorer qu'au niveau politique, les adaptations des conditions-cadres ne progressent plus guère depuis un certain temps. Mais sur ce point aussi, nous restons optimistes.

Quel regard portez-vous sur l'avenir de PUBLICA?

PUBLICA repose sur d'excellentes bases et a les capacités pour s'affirmer comme l'une des caisses de pensions leader au niveau suisse. Grâce à notre taille, nous bénéficions aussi d'une bonne structure de frais, ce qui nous rend par principe concurrentiels. Nos collaborateurs et collaboratrices, nos systèmes et nos produits sont tous au top. Le service Asset Management fait la part belle à l'innovation, tout en capitalisant sur son succès et en misant sur le développement durable. Nous devons simplement être vigilants et ne pas croire qu'il en sera forcément toujours ainsi. Dans le domaine réglementaire notamment, nous devons améliorer les bases de la gouvernance des fonds de pensions et adapter au fur et à mesure nos règlements et nos produits de prévoyance à la transformation des besoins de notre clientèle. À cet égard, nous devons faire preuve d'une meilleure adaptabilité et donc d'une plus grande souplesse. Je n'ai

Nicoletta della Valle, directrice de fedpol

À quoi ressemble votre poste de travail?

Rien de plus banal: une table, un ordinateur et en ce qui concerne le peu de matériel qui n'est pas encore numérique, j'ai toujours un stylo-feutre vert à portée de main. Ce qui gravite autour, en revanche, est passionnant car je travaille dans un bureau multispace.

Le directeur suppléant occupe le poste de travail juste à côté du mien et nous sommes entourés de nos collaborateurs et collaboratrices des services d'état-major et de nos assistants. Les distances n'ont jamais été aussi courtes, les concertations jamais aussi efficaces. Je ne supporterai plus d'avoir un bureau particulier.

Depuis quand travaillez-vous pour fedpol et pour quelles raisons?

J'ai été directrice suppléante et cheffe des ressources de fedpol de 2006 à 2011. Je suis revenue en 2014 comme directrice. Vous l'aurez compris: fedpol m'a conquise. fedpol, c'est bien davantage que la police. Nos missions ne sont pas seulement passionnantes, elles sont aussi diversifiées. fedpol lutte contre la grande criminalité et mène, sur mandat du Ministère public de la Confédération, les investigations dans des enquêtes pénales. fedpol coordonne et appuie les cantons dans leur lutte contre la criminalité transnationale. La criminalité ne s'arrête ni aux frontières cantonales, ni aux frontières fédérales. Le rôle de fedpol comme SPOC¹ au niveau de la coopération internationale entre polices est d'autant plus important. Ce que beaucoup ignorent, c'est que fedpol a la responsabilité des outils de travail utilisés au quotidien par les autorités de police et les services des migrations, tels que la banque de données sur les empreintes digitales ou le système de recherches. Le passeport suisse et la carte d'identité sont aussi développés par l'office. Et enfin, fedpol est également en charge de la protection de nos magistrats et



Nicoletta della Valle

magistrates. Tout ceci, ajouté à la responsabilité d'environ un millier de salariés et à la gestion d'un budget de 250 millions de francs, fait le sel de mon travail. Chaque jour est différent, chaque jour apporte son lot de surprises. Chez nous, pourrait-on dire, c'est la situation qui crée la mission.

Comment expliquez-vous ce que vous faites à vos enfants ou à vos amis?

La criminalité est toujours un miroir de notre société. Aujourd'hui, elle est globalisée et s'étend au-delà des frontières cantonales et fédérales. Elle a recours aux technologies modernes. Elle évolue au même rythme effréné que notre monde. Il m'incombe de garder fedpol dans la course. Deux exemples: pour lutter contre la criminalité d'aujourd'hui, nous avons besoin d'investir encore davantage dans la coopération nationale et internationale. Le numérique, les nouvelles technologies nous délivrent de gigantesques quantités de données, qui plus est cryptées. Pour littéralement trouver l'aiguille dans la botte de foin, analyser les données et pouvoir les exploiter à temps, nous avons besoin de personnels bien formés et de technologies intelligentes. Une des mes tâches consiste à convaincre les politiques de doter fedpol des moyens nécessaires – ressources et bases juridiques, afin de nous permettre de remplir notre mission.

À quoi remarquez-vous que vous vieillissez?

Mon impatience ne s'est pas arrangée, hélas. Mais je remarque que j'ai besoin de phases de

repos plus longues et plus fréquentes, et malheureusement de toujours autant de sommeil. Et si je ne fais pas ma séance de sport matinale, je ne me sens pas bien et mes collaborateurs et collaboratrices en pâtissent... Je suis toujours aussi curieuse, j'aime apprendre et essayer tous les nouveaux gadgets même si je dois, pour cela,

recourir à l'aide des plus jeunes. Mais c'est vrai, je vieillis, même si je ne veux pas l'admettre. Les plus jeunes collaborateurs et mes propres enfants me le font inexorablement sentir. Mais vieillir a aussi ses avantages: il ne faut pas sous-estimer l'expérience. J'anticipe souvent des réactions et des événements que mes collègues plus jeunes ne soupçonnent même pas. Et c'est dans ces moments que parfois l'impatience me gagne. Je dois alors me contenir pour ne pas me conduire comme une vieille grincheuse qui répéterait à qui veut l'entendre: «Vous voyez, je vous l'avais bien dit».

Comment vous préparez-vous pour l'avenir?

Je suis très heureuse qu'au sein de la Confédération, les femmes puissent désormais aussi travailler jusqu'à 65 ans. Mais plaisanterie mise à part, personne à mon poste ne sait quand sonne l'heure du départ. C'est le parfait siège éjectable. C'est la raison pour laquelle j'établis depuis des années une liste de toutes les choses que j'aimerais faire après avoir quitté fedpol: par exemple, gérer un bar dans un camping avec mon mari, lancer une petite station de radio, développer un projet pour soutenir les jeunes défavorisés, dessiner des portraits, jouer du saxophone, danser le tango, apprendre le kung-fu et, et, et. Et naturellement, je regarde régulièrement mon plan de prévoyance chez PUBLICA pour savoir si, au moment venu, je pourrai me permettre tout ça.

¹ Single Point of Contact ou point de contact unique

L'exercice 2019

Après une année 2018 difficile, PUBLICA a enregistré la réjouissante performance globale de 8,98% en 2019. Au cours de l'exercice écoulé, les rendements ont été positifs dans toutes les catégories d'actifs principales.

Garantie à long terme de la promesse de prestations

L'année 2019 avait à peine commencé que l'abaissement du taux d'intérêt technique et le passage aux nouvelles bases de calcul «LPP 2015», les jalons les plus importants et les plus urgents posés pour garantir à long terme la promesse en matière de prestations, déployaient leurs effets. Selon les attentes, ils ont d'abord entraîné un découvert en début d'exercice (degré de couverture globale de 97,9%). Mais il n'a été que de courte durée grâce à l'évolution positive des marchés financiers, et notamment aux actions, qui ont gagné en attractivité. Les emprunts sûrs, quant à eux, ont été moins demandés et les emprunts d'État ont frôlé leurs niveaux historiques les plus bas en 2019. Le rendement d'une obligation de la Confédération à 10 ans se situait à -1,1% mi-août, et il n'y a toujours pas aujourd'hui de signes avant-coureurs d'une forte hausse des rendements des emprunts d'État.

Performance globale de 8,98%

En 2019, PUBLICA a réalisé une performance nette en matière de placements (après déduction de l'ensemble des frais et impôts) de 8,98% (-3,26% l'année précédente) sur sa fortune totale consolidée, en assurant une couverture des risques de change. Les rendements diffèrent selon les deux stratégies de placement (l'une pour les caisses ouvertes et l'autre pour les caisses fermées): alors que la performance atteint 9,2% pour les caisses de prévoyance ouvertes, celle des caisses de prévoyance fermées, dont la part d'actions est de 10%, s'élève à 6,8%. En 2019, les princi-

pales catégories d'actifs de PUBLICA ont toutes apporté une contribution positive à la performance globale consolidée. Les actions ont été la catégorie d'actifs la plus performante, avec une contribution de 5,0%. Les obligations ont, quant à elles, contribué à la performance globale à hauteur de 2,9%, et l'immobilier, à hauteur de 0,5%. Au 31 décembre 2019, le degré de couverture global s'établit à 104,1% (101,2% l'année précédente).

Des frais de gestion en baisse

Les frais de gestion administrative par personne assurée ou bénéficiaire de rente ont baissé par rapport à l'année précédente grâce à des investissements dans la technologie et à des processus plus efficaces. En 2019, ils se sont élevés en moyenne à 160 francs (171 francs l'année précédente). Les frais de gestion de la fortune ont été de 0,20% en 2019, soit légèrement plus que l'année précédente (0,19%), tout en restant faibles dans l'ensemble.

Quatre caisses de prévoyance fermées en découvert

En se fondant sur le rendement attendu et sur la recommandation de l'expert en matière de prévoyance professionnelle, la Commission de la caisse a décidé d'abaisser à 0,5% le taux d'intérêt technique des caisses de prévoyance fermées au 31 décembre 2019. C'est la raison pour laquelle quatre des sept caisses de prévoyance fermées présentaient un découvert réglementaire à la fin de 2019. Le degré de couverture consolidé, toutes caisses de prévoyance fermées confondues, était de 99,4% au 31 décembre 2019.

Une offre de portails pour la communication en ligne

La communication électronique avec les groupes de dialogue a de nouveau été étendue en 2019. Outre les employeurs, les membres tant des organes paritaires que de la Commission de la caisse et de ses différents comités disposent désormais d'un accès électronique sécurisé à leurs documents. D'autres mesures en vue de l'extension de la communication en ligne aux personnes assurées et bénéficiaires de rentes ont été engagées en 2019.



Plus d'informations sur:
publica.ch › Placements ›
 Processus de placement

[Vous pouvez obtenir le rapport de gestion 2019 de PUBLICA sous forme de PDF, par téléchargement, sur \[publica.ch\]\(http://publica.ch\) ›](#)
[Qui sommes-nous ›](#) [Faits et chiffres ›](#)
[Rapport de gestion.](#)

Compte d'exploitation consolidé

2019 comparée à l'année précédente, en CHF

	Annexe	31.12.2018	31.12.2019
Cotisations d'épargne des salariés	5.2	483 613 976	512 060 088
Primes de risque des salariés		10 558 980	8 063 628
Primes pour frais des salariés		165 900	175 450
Cotisations des salariés		494 338 856	520 299 166
Cotisations d'épargne de l'employeur	5.2	736 518 012	828 294 226
Primes de risque de l'employeur		95 696 824	72 487 872
Primes pour frais de l'employeur		18 007 508	18 192 904
Cotisations de l'employeur		850 222 344	918 975 001
Prélèvement sur la réserve de cotisations de l'employeur pour le financement des cotisations		-124 544	-118 451
Cotisations de tiers		289 514	3 550 716
Primes uniques et rachats des assurés	5.2	87 998 595	108 933 921
Rachats des réductions de rentes et rachats de rentes	5.4	47 115 033	45 795 296
Primes uniques et rachats		135 113 628	154 729 217
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur		2 508 000	1 843 962
Subsides du fonds de garantie LPP		32 699	36 158
Cotisations et apports ordinaires et autres		1 482 380 498	1 599 315 770
Prestations de libre passage		346 630 969	366 933 428
Remboursements de versements anticipés EPL et versements suite à un divorce		17 313 731	25 370 411
Apports en cas de reprises d'effectifs d'assurés	1.6	10 240	100 000
Prestations d'entrée	5.2	363 954 940	392 403 840
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		1 846 335 438	1 991 719 609
Rentes de vieillesse		-1 258 571 244	-1 264 672 399
Rentes de survivants		-305 655 461	-304 685 511
Rentes d'invalidité		-27 760 129	-27 213 114
Autres prestations réglementaires		-44 635 818	-48 749 933
Prestations en capital à la retraite		-215 256 409	-160 677 188
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-3 229 380	-998 691
Prestations pour cause de divorce		-1 045 599	-1 899 683
Prestations réglementaires	5.4	-1 856 154 039	-1 808 896 520
Prestations de libre passage en cas de sortie		-453 295 774	-445 001 663
Versements anticipés EPL et versements suite à un divorce		-55 609 806	-69 385 407
Transfert de fonds supplémentaires lors d'une sortie collective		0	0
Prestations de sortie	5.2	-508 905 580	-514 387 070
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-2 365 059 619	-2 323 283 590
Constitution (-) / dissolution (+) du capital de prévoyance des assurés	5.2	129 765 898	-1 044 026 832
Constitution (-) / dissolution (+) du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	5.4	-81 651 072	-1 597 049 787
Constitution (-) / dissolution (+) de provisions techniques	5.5	-226 798 272	969 856 721
Rémunération du capital épargne	5.2	-156 635 006	-193 606 734
Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de cotisations de l'employeur	6.11	-3 305 273	15 056 673
Constitution (-) / dissolution (+) de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations		-338 623 725	-1 849 769 959
Parts aux excédents de la réassurance interne en faveur des caisses de prévoyance	5.1	3 800 387	4 742 157
Parts aux excédents de l'entreprise interne PUBLICA en faveur des caisses de prévoyance		837 721	1 533 036
Caisses de prévoyance		4 638 108	6 275 193
Prime de risque encaissée au titre de la réassurance interne (brute)	5.1	6 370 331	4 295 502
Prime pour frais encaissée au titre de l'entreprise interne PUBLICA (brute)		18 173 408	18 368 354
Entreprise PUBLICA et réassurance de PUBLICA		24 543 740	22 663 856
Produits de prestations d'assurance		29 181 848	28 939 050
Primes de risque versées par les caisses de prévoyance au titre de la réassurance interne	5.1	-6 370 331	-4 295 502
Primes pour frais versées par les caisses de prévoyance au titre de l'entreprise interne PUBLICA		-18 173 408	-18 368 354
Versement complémentaire de primes pour frais provenant des provisions non techniques		-613 856	-24 345
Cotisations au fonds de garantie		-4 268 352	-5 009 513
Caisses de prévoyance		-29 425 948	-27 697 714
Remboursement des parts aux excédents de la réassurance de PUBLICA	5.1	-3 800 387	-4 742 157
Remboursement des parts aux excédents de l'entreprise PUBLICA		-223 865	-1 508 691
Entreprise PUBLICA et réassurance de PUBLICA		-4 024 252	-6 250 849
Charges d'assurance		-33 450 200	-33 948 563
Résultat net de l'activité d'assurance		-861 616 257	-2 186 343 452
Résultat net des liquidités	6.8	-111 814	4 265
Résultat net des créances	6.8	0	0
Résultat net des engagements	6.8	-752 388	-870 951
Résultat net du marché monétaire	6.8	-3 660 879	-5 949 793
Résultat net des obligations Confédération	6.8	9 983 008	59 990 854
Résultat net des obligations en CHF hors Confédération	6.8	5 300 084	104 908 978
Résultat net des emprunts d'Etat Pays industrialisés hors Suisse	6.8	15 293 746	119 424 623
Résultat net des emprunts d'Etat indexés sur l'inflation	6.8	-81 078 912	105 953 783
Résultat net des emprunts d'entreprises cotés hors CHF	6.8	-130 747 827	310 571 731
Résultat net de la dette privée d'entreprise	6.8	-17 332 740	83 898 503
Résultat net de la dette privée d'infrastructure	6.8	7 190 477	58 770 774
Résultat net des emprunts d'Etat Pays émergents en monnaies fortes	6.8	-65 680 239	163 108 807
Résultat net des emprunts d'Etat Pays émergents en monnaies locales	6.8	-79 220 432	139 305 338

	Annexe	31.12.2018	31.12.2019
Résultat net de la dette privée immobilière	6.8	2 201 436	2 029 629
Résultat net des actions Suisse	6.8	-76 734 471	335 480 652
Résultat net des actions Pays industrialisés hors Suisse	6.8	-564 797 769	1 229 365 440
Résultat net des actions Pays émergents	6.8	-397 180 394	391 984 403
Résultat net des métaux précieux	6.8	-12 477 435	135 608 434
Résultat net des placements immobiliers Suisse	6.8	195 594 138	206 604 740
Résultat net des placements immobiliers International	6.8	6 417 355	16 343 601
Frais de gestion de la fortune	6.10	-74 333 201	-79 656 526
Résultat net des placements	6.8	-1 262 128 259	3 376 877 285
Constitution (-) / dissolution (+) de provisions non techniques	7.3	-18 390 448	-22 362 885
Autres frais		-534 670	-803 314
Autres produits		351 213	1 000 607
Administration générale	7.2	-17 554 964	-16 480 281
Marketing et publicité	7.2	-19	0
Courtages	7.2	0	0
Organe de révision	7.2	-261 173	-218 093
Expert en matière de prévoyance professionnelle	7.2	-149 822	-176 903
Autorités de surveillance	7.2	-86 754	-91 601
Frais d'administration	7.2	-18 052 732	-16 966 877
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur		-2 160 371 154	1 151 401 364
Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeur	6.3	2 128 760 646	-1 166 383 374
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+)		-31 610 508	-14 982 010
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) des caisses de prévoyance		-32 205 333	-17 778 899
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) de la réassurance	5.1	418 262	2 620 129
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) du fonds de roulement de l'entreprise PUBLICA et de la réassurance	5.1/7.2	176 562	176 759
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+)		-31 610 508	-14 982 010

Bilan consolidé

2019 comparée à l'année précédente, en CHF

Actif	Annexe	31.12.2018	31.12.2019
Liquidités		69 662 277	81 786 481
Créances		114 309 358	128 978 413
Marché monétaire		978 340 874	1 085 609 841
Obligations Confédération		2 952 568 917	2 781 143 208
Obligations en CHF hors Confédération		4 372 724 263	4 316 942 802
Emprunts d'Etat Pays industrialisés hors Suisse		4 375 413 867	4 400 821 542
Emprunts d'Etat indexés sur l'inflation		2 324 987 636	2 459 720 355
Emprunts d'entreprises cotés hors CHF		4 944 888 750	4 393 414 483
Dette privée d'entreprise		717 447 810	1 127 074 213
Dette privée d'infrastructure		491 702 562	961 490 436
Emprunts d'Etat Pays émergents en monnaies fortes		1 226 792 808	1 367 306 436
Emprunts d'Etat Pays émergents en monnaies locales		1 429 364 696	2 052 659 999
Dette privée immobilière		125 620 769	121 956 315
Actions Suisse		1 168 094 246	1 262 492 958
Actions Pays industrialisés hors Suisse		5 619 767 904	6 411 321 954
Actions Pays émergents		2 961 421 397	3 081 266 017
Métaux précieux		880 049 597	883 539 248
Placements immobiliers Suisse		2 792 630 086	3 018 617 025
Placements immobiliers International		440 515 565	1 057 550 052
Placements	6.4	37 986 303 383	40 993 691 776
Capital d'exploitation	7.1	17 437 205	18 214 237
Compte de régularisation actif		837 721	2 033 036
Total Actif		38 004 578 309	41 013 939 050
Passif	Annexe	31.12.2018	31.12.2019
Prestations de libre passage et rentes		88 791 657	72 190 534
Autres dettes		8 942 735	11 355 990
Dettes de l'entreprise	7.1	3 797 187	4 397 460
Dettes		101 531 579	87 943 984
Compte de régularisation passif		871 711	285 843
Réserves de cotisations de l'employeur	6.11	46 351 942	31 295 268
Provisions non techniques	7.3	164 030 086	186 392 971
Capital de prévoyance des personnes assurées	5.2	16 364 776 391	17 602 409 957
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	5.4	18 961 136 826	20 558 186 613
Provisions techniques	5.5	1 905 017 194	935 160 473
Capital de prévoyance et provisions techniques		37 230 930 410	39 095 757 042
Réserve de fluctuation de valeur	6.3	397 794 692	1 564 178 062
Fonds libres / découvert des caisses de prévoyance		-32 205 333	-49 984 232
Fonds libres / découvert de la réassurance	5.1	10 816 204	13 436 333
Fonds de roulement de l'entreprise PUBLICA et de la réassurance	5.1/7.1	84 457 018	84 633 778
Fonds libres / découvert / fonds de roulement		63 067 889	48 085 879
Total Passif		38 004 578 309	41 013 939 050

Assemblée des délégués de PUBLICA: élection de renouvellement général 2020

L'Assemblée des délégués se compose de 80 personnes, toutes salariées des employeurs affiliés à PUBLICA. L'Assemblée des délégués a pour mission principale d'élire les huit personnes qui représenteront les employés au sein de la Commission de la caisse PUBLICA. Elle a en outre le pouvoir de soumettre des demandes à la Commission de la caisse sur tous les sujets concernant PUBLICA.

La Commission de la caisse est l'organe de direction suprême de PUBLICA: elle est composée de manière paritaire et compte seize membres. Huit d'entre eux sont élus par les employeurs. La taille des caisses de prévoyance détermine la répartition des sièges.

Les personnes élues au sein de l'Assemblée des délégués le sont pour un mandat de quatre ans. Le mandat en cours s'achevant le 31 décembre 2020, une élection de renouvellement général aura lieu avant la fin de l'année civile.

Le scrutin se tiendra le 6 novembre 2020.

L'élection de renouvellement général de l'Assemblée des délégués se déroulera exclusivement par **voie électronique (e-voting)**.

Le nombre de délégués par circonscription électorale est déterminé en fonction de la part de la réserve mathématique des caisses concernées dans la réserve mathématique globale de PUBLICA.

Répartition des sièges

Circonscription électorale 1

Confédération: 60 sièges

Circonscription électorale 2

Administration fédérale décentralisée (y compris domaine des EPF): 17 sièges

Circonscription électorale 3

Organisations affiliées: 3 sièges

Bureau électoral

En vertu du règlement électoral des délégués adopté le 17 novembre 2015 par la Commission de la caisse et révisé en 2017, le Comité directeur de PUBLICA a institué le 4 décembre 2019 le bureau électoral chargé de l'organisation et du déroulement du scrutin et nommé ses membres. Sa composition est la suivante: Ursina Barandun (Communication d'entreprise), responsable du bureau électoral; Corinne Geiser (Service juridique stratégique), suppléante de la responsable du bureau électoral; Silvia Husy (Communication d'entreprise) et Charles Zaugg (Management de la qualité).



Pour de plus amples informations

Toutes les informations importantes concernant l'élection de renouvellement général de l'Assemblée des délégués seront publiées en temps utile sur publica.ch › Qui sommes-nous? › Organisation › Assemblée des délégués.

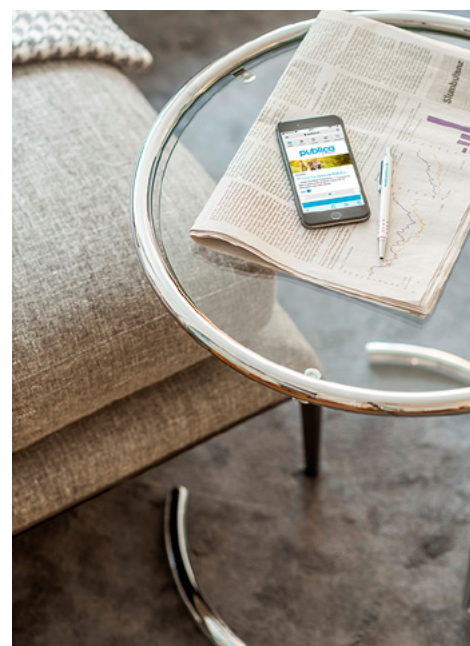
Suite de la page 9

aucun doute sur le fait que des efforts continueront d'être faits en ce sens. À ce compte, PUBLICA assurera aussi sa réussite à venir, ce que j'appelle naturellement de mes vœux!

Avez-vous encore un message à faire passer aux personnes qui nous lisent? C'est votre dernière chance!

Je souhaite toutes les remercier pour leur formidable collaboration. Depuis le 1^{er} janvier 2012, j'ai eu la chance de bénéficier d'un grand soutien. Vous avez toujours fait preuve, cher lecteur et chère lectrice, d'une très grande compréhension vis-à-vis des mesures souvent complexes et pas toujours réjouissantes qu'a dû prendre la Caisse fédérale de pensions

PUBLICA dans l'environnement actuel et vous avez contribué, à votre niveau, à la bonne marche des affaires. Mes remerciements vont en particulier à mes collaborateurs et collaboratrices, à la Commission de la caisse, aux organes paritaires des caisses de prévoyance, aux employeurs ainsi qu'à l'Assemblée des délégués et aux partenaires sociaux. C'est parce qu'ils étaient tous à la manœuvre que le navire PUBLICA maintient le cap.



Maria Chiara Saraceni

Avocate

Office fédéral de la justice OFJ



Maria Chiara Saraceni (en Home Office pour cause de crise du coronavirus)

Et dire que je serai bientôt à la retraite... Cela semblait pourtant si loin. Et je me sens encore si jeune.

Mais dans quatre ans, ce sera chose faite, je ne peux plus faire semblant de l'ignorer. En effet, depuis quelque temps déjà, je reçois un magazine pour les 50 ans et plus, des propositions de cours pour préparer ma retraite, des informations sur les appartements pour seniors et sur les cartes de réduction réservées au troisième âge, de la publicité pour les peaux matures...

J'exerce depuis plus de 30 ans comme avocate dans l'administration fédérale. Il y a un an j'ai à nouveau eu l'opportunité de changer de poste et je travaille maintenant au sein de l'Office fédéral de la justice. Ce changement a été comme une cure de jouvence! Nouveaux sujets, nouvelles personnes, nouveau poste de travail. C'est pourquoi cela va me sembler étrange de ne plus travailler. S'il y a une chose que je ne vais pas regretter, c'est de me lever tôt le matin: je suis une lève-tard et j'ai besoin d'un certain temps pour me mettre en route.

Ce qui va le plus me manquer, c'est le contact avec autrui. C'est pourquoi je me suis déjà renseignée sur les possibilités qui existent pour ne pas me retrouver démunie, sans savoir quoi faire de mon temps. Et j'ai constaté qu'il y a de très nombreuses offres de travail bénévole. J'ai même déjà commencé, je travaille dans une maison de retraite, à la cafeteria. Toujours dans l'idée d'essayer quelque chose de complètement nouveau, que je n'avais encore jamais fait auparavant. Il y a de très nombreux secteurs dans lesquels je me verrais bien faire du bénévolat: aider à organiser des événements, donner des cours de soutien, accompagner des personnes en situation de handicap, visiter les malades à l'hôpital, offrir mon aide à un musée... Je ne peux tout simplement pas m'imaginer

rester chez moi, d'autant que mon partenaire est plus jeune et qu'il doit encore travailler quelques années.

Et puis, je pourrai enfin m'attaquer aux piles de livres qui s'entassent près de mon lit et commencent à vaciller dangereusement. Ne plus lire simplement les gros titres de la une, mais les articles en entier. Passer toute la journée en pyjama et m'immerger dans le visionnage de séries complètes. Aller boire spontanément un apéritif avec une connaissance que j'aurais rencontrée par hasard, sans avoir ensuite à me dépêcher. Faire des tonnes de gâteaux. Tricoter des pullovers pour tous mes proches, aller faire mes courses aux heures de pointe, mais sans stress...

Mais je n'en suis pas encore là et je vis dans l'instant. Et peut-être que tout se passera autrement et que je garderai mes petits-enfants.



PUBLICA est à votre service.

Pour toute question relative à vos rapports de prévoyance, veuillez vous adresser directement à votre conseiller ou à votre conseillère à la clientèle chez PUBLICA. Vous trouverez le nom, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de la personne en charge de votre suivi sur votre certificat de prévoyance ou votre attestation de rentes et sur publica.ch, à la rubrique «Votre interlocuteur» dans le domaine consacré à votre caisse de prévoyance.

Nous sommes également à votre disposition si vous préférez nous rencontrer pour un entretien personnalisé. Dans ce cas, nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous, par e-mail ou par téléphone, suffisamment à l'avance, afin que nous puissions vous consacrer tout le temps nécessaire.

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi: de 08h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Le vendredi: de 08h00 à 12h00

et de 13h30 à 16h00

Impressum

Éditrice

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Rédaction

Ursina Barandun

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

ursina.barandun@publica.ch

Texte et conception

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Noord, agence de conception et création graphique, Berne

Création de la mise en page

Noord, agence de conception et création graphique, Berne

Mise en page du numéro

pomona., Viège

Crédit photographique

Shutterstock

Beat Schweizer

Ruben Wyttenbach

Traduction

Marie Duisit (français)

Silena Bertolino (italien)

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Impression

Swissprinters AG, Zofingue

Tirage

Exemplaires en allemand: 34 000; en français: 8 600; en italien: 2 400

ISSN 2296-6617

Magazine semestriel

Berne, mai 2020

Contact

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Eigerstrasse 57

3007 Berne

T +41 (0)58 485 21 11

F +41 (0)58 485 21 13

info@publica.ch

publica.ch